

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 9 JUIN 2018 AU BUREAU DE RENAISSANCE LAC BROME DE 9H00 À 11H45

PRÉSENCES : Hélène Drouin, Diane Degré, Francine Duclos-Beaudoin, Denis Fournier, Robin Moore, Patrick Binckly, Christian Roy

INVITÉES : Anaïs Renaud

ABSENTS : Pierre Beaudoin, Pierre Fortier, Gary Richards et Lise Clément

Convoquée par : Hélène Drouin

Présidée par : Hélène Drouin et Anaïs Renaud

Compte-rendu par : Anaïs Renaud

Items	Description	Décision
SECTION A : OUVERTURE ET ADOPTIONS		
1. Ouverture de la réunion, nomination du secrétaire de réunion; présences	Hélène Drouin ouvre la réunion. Elle indique qu'elle devra quitter la réunion à 11 h, mais que Anaïs Renaud prendra le relais de la présidence de la réunion jusqu'à la fin. Mot de bienvenue aux nouveaux administrateurs présents et tour de table pour faire les présentations.	Anaïs Renaud agit comme secrétaire de réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour	Ajout des points suivants à l'ordre du jour : -Corridors-autoroute 10 (11-G) -Espèces végétales exotiques envahissantes (11-H) -Cellulaire de l'employé d'été (11-I)	Il est proposé par Christian Roy, secondé par Denis Fournier, d'adopter l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.
3. Compte-rendu du 28 AVRIL 2018		Il est proposé par Francine Duclos-Beaudoin, secondée par Hélène Drouin, d'adopter le compte-rendu du 28 avril 2018 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.
4. Suivi des affaires découlant des dernières réunions (non à l'agenda)	Les sujets sont tous traités au cours de la présente réunion.	
SECTION B : RÉOLUTIONS		
Nomination des 4 officiers de l'Association	Hélène Drouin, Pierre Fortier, Diane Degré et Pierre Beaudoin sont réélus à titre d'officiers aux postes respectifs suivants : présidente, vice-président, trésorière et secrétaire.	Il est proposé par Francine Duclos-Beaudoin, secondée par Robin Moore, que les officiers en postes soient réélus. Adopté à l'unanimité.

Items	Description	Décision
SECTION C : SUIVI		
1. Rapports financiers	<p>Diane Degré présente et commente les rapports financiers de l'Association.</p> <p>Elle rappelle d'obtenir et de lui transmettre les informations suivantes lorsqu'il y a de nouveaux fournisseurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Coordonnées bancaires pour dépôt direct (mode de paiement privilégié) -Adresse courriel -Nom de la personne responsable 	
2. Rappel des règles budgétaires à RLB: règlement interne	<p>Francine Duclos-Beaudoin rappelle que les engagements financiers doivent respecter le budget planifié. Elle rappelle aux administrateurs et à la coordonnatrice de se référer au document « Règlement de régie interne » décrivant, entre autres, les règles d'approbation budgétaire avant d'engendrer des dépenses. Les demandes peuvent se faire par courriel, même lorsque l'approbation doit venir de tous les administrateurs du CA. Diane Degré demande de recevoir les copies (CC) des courriels d'approbation des dépenses.</p> <p>Pierre Beaudoin fera parvenir par courriel le document mentionné ci-haut à tous les administrateurs ainsi qu'à la coordonnatrice.</p>	
3. Retour sur l'AGA	<p>Il est convenu que la réunion a paru plus intime dans la demi-salle. Les estrades étaient très pratiques, mais peu adaptées aux personnes à mobilité réduite.</p> <p>Il est suggéré de réfléchir à la disposition suivante pour l'AGA de l'an prochain :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réserver la salle au complet au cas où il y aurait une grande participation, mais possibilité d'utiliser uniquement la moitié de la salle. • Utiliser les estrades • Mettre des chaises en avant des estrades pour les personnes à mobilité réduite. <p>Le remboursement pour la moitié de la salle (réservée, mais non disponible le matin de l'AGA) n'a pas encore été reçu. Anaïs Renaud va faire un suivi auprès de Nicolas Boisvert.</p> <p>Les prochaines années, il serait pertinent de présenter un graphique de l'évolution historique du suivi de la qualité de l'eau en plus du suivi annuel.</p> <p>La présentation d'Isabelle Picard sur le doré jaune était trop technique pour la majorité des invités présents.</p> <p>Il a été oublié de mentionner à haute voix le cadeau offert aux récipiendaires.</p> <p>Nous avons reçu une carte de remerciement de la part de Mme Croteau pour l'éloge à son époux.</p> <p>Il est suggéré que les chèques cadeaux soient obtenus par commandite pour les prochains AGA.</p>	
SECTION D : INFORMATION & DISCUSSION		
1. MEMBERSHIP/COMITÉ DÉV. MEMBERSHIP - MARCHANDS	<p>En date d'aujourd'hui, 482 membres de 246 familles sont membres pour un total de 28 075\$. L'objectif visé est de 400 familles pour un montant de 37 000\$. Un rappel sera envoyé d'ici deux semaines aux membres n'ayant pas encore renouvelé.</p> <p>En 2017, à pareille date, il y avait 460 membres de 241 familles pour un total de 30 106\$ (obtenue grâce à un don important).</p>	

Items	Description	Décision
SECTION C : SUIVI		
	Christian Roy est intéressé à devenir l'administrateur responsable du développement du membership afin d'atteindre notre objectif de 400 familles. À cet égard, il propose de regarder la localisation géographique des membres pour obtenir un portrait plus global de leur répartition.	
2. PROJET ÉCREVISSES À TACHES ROUGES	La date de la réunion avec le MFFP reste toujours à confirmer. M. Daniel Hatin, biologiste du MFFP, n'est pas prêt à convoquer la réunion. Une rencontre interne ayant eu lieu le 6 juin 2018 (Hélène Drouin, Pierre Fortier, Michel Delorme, Pierre Beaudoin et Anaïs Renaud) a permis d'établir un protocole d'inventaire afin de mieux connaître la distribution de l'écrevisse à taches rouges dans les affluents du lac Brome, ainsi que dans la rivière Yamaska. Une demande de permis SEG sera envoyée d'ici peu à Marie-Hélène Fraser au MFFP. La demande de permis sera accompagnée du protocole d'inventaire. Si le projet est accepté par Mme Fraser et M. Hatin, l'inventaire devrait débiter autour du 25-30 juin.	
3. SQE	La deuxième sortie a eu lieu le 14 mai 2018 et les mesures ont été effectuées par Pierre Fortier et Anaïs Renaud. La prochaine sortie est prévue pour le 11 juin 2018.	
4. CARTOGRAPHIE	Anaïs Renaud doit obtenir les coordonnées des bouées sur le lac afin de mettre notre carte à jour.	
5. RAMPE DE MISE À L'EAU: PARC TIFFANY	La Ville a annoncé qu'elle reportait sa décision de fermer la rampe de mise à l'eau au parc Tiffany. Suite à la parution dans le journal La voix de l'Est d'un article pointant le braconnage du doré jaune comme cause principale de la fermeture de la rampe, Daniel Hatin du MFFP a fait pression sur la VLB afin de faire renverser la décision. La Ville réévaluera l'ensemble de la situation et prendra position pour la saison 2019.	
6. SIGNALEMENTS	Un signalement a été fait pour le 651 Lakeside au sujet de rénovations sans apparence de permis. Anaïs Renaud indique qu'elle consigne dans un dossier les coordonnées des propriétés où la bande riveraine est non conforme afin de transmettre ces informations à l'inspecteur en environnement de la Ville de Lac-Brome.	Il est proposé par Robin Moore et secondé par Denis Fournier, d'informer la Ville de Lac-Brome chaque fois que la bande riveraine ne présente aucun aménagement conforme et de demander à la Ville de faire un suivi afin que la réglementation soit appliquée. Adopté à l'unanimité.
7. ÉTUDIANT ÉTÉ 2018	Nous avons embauché Laurence Plante-Peloquin, une étudiante en biologie, afin de pourvoir le poste de technicienne en écologie pour l'été 2018. L'entrée en poste a eu lieu le 17 mai 2018 et elle sera en poste pour 12 semaines. Les documents ont été envoyés par Pierre Beaudoin à Service Canada afin d'obtenir la subvention Emploi d'été Canada. Laurence Plante-Peloquin est aidée de Martin Gauthier (OBV Yamaska) et/ou de Michael Pelosse (travailleur autonome) lors des plantations de bandes riveraines.	
8. PROJET DE ZONES D'UTILISATION SUR LE LAC: ROBERT LAFLAMME	Deux organismes, Bleu Massawipi et la Coalition pour une navigation responsable et durable, sont impliqués dans la recherche d'une approche durable quant à l'utilisation des bateaux à moteur. M. Robert Laflamme, citoyen et ancien conseiller municipal, s'intéresse à la problématique et désire travailler à faire modifier la réglementation de navigation pour le lac Brome.	

Items	Description	Décision
SECTION C : SUIVI		
	<p>Christian Roy se propose comme administrateur responsable du projet.</p> <p>Il est suggéré de faire des partenariats avec l'Association des plaisanciers et le club de voile.</p> <p>RLB a toujours la volonté que le mandat du comité de sécurité nautique de VLB soit modernisé.</p>	
9. DÉGÂT SUR LE TERRAIN COLLECTIF AU PIED DE LA RUE MONTAGNE	VLB doit faire une demande de certification d'autorisation afin d'effectuer des travaux dans le lac. Nos rapports d'inventaires faunistiques leur seront envoyés afin de les aider dans leur démarche.	
10. MONT-FOSTER: ARRANGEMENT	Aucun avancement depuis le 28 avril dernier.	
11. PROJETS		
A) PROJET VLB-RLB BANDES RIVERAINES	<p>À ce jour, 27 propriétés ont été ou seront visitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -5 citoyens ont refusé d'effectuer les aménagements suggérés -10 plantations ont été effectuées -7 citoyens doivent approuver leur plan d'aménagement -5 citoyens ont un RV d'évaluation de prévu -10 citoyens ont manifesté leur intérêt et doivent nous recontacter pour nous faire part de leur décision. 	
B) INVENTAIRE DORÉS JAUNES	Isabelle Picard est en rédaction du rapport d'inventaire des populations de dorés jaunes au lac Brome.	
C) PROJET FAUBOURG LAC-BROME	La MRC a déclaré le projet conforme à sa réglementation et VLB peut maintenant aller de l'avant avec le projet. Le promoteur attend d'avoir reçu le certificat d'autorisation du MDDELCC pour commencer les travaux (possiblement vers la fin juillet).	
D) PROJET RESTAURATION DE LA YAMASKA	Rien à ajouter depuis le 28 avril.	
E) TERRAIN DE SOCCER STUKELY-SUD	<p>Dans sa demande de soutien aux installations sportives, la municipalité de Stukely-Sud a indiqué qu'il n'y aurait aucun impact environnemental en rapport avec la construction d'un terrain de soccer. Or, on nous indique que le terrain se trouve à une distance de moins de 30 m d'un cours d'eau, contrairement à ce qui a été stipulé dans la demande.</p> <p>RLB a envoyé le 28 mai 2018 une lettre à la municipalité de Stukely-Sud afin qu'elle amende sa demande. Celle-ci doit répondre au plus tard le 11 juin 2018. Si la municipalité ne tient pas compte des observations de RLB, il est suggéré d'envoyer une plainte formelle au MEES.</p>	
F) FORMATION COMITÉ DU BASSIN VERSANT (STUKELY-SUD)	Un document présentant les objectifs du comité sera terminé la semaine prochaine.	
G) CORRIDORS-AUTOROUTE 10	<p>Le 28 juin prochain, Corridor Appalachien organise une rencontre afin de présenter son projet pour la protection des corridors naturels. Hélène Drouin, Patrick Binckly et Anaïs Renaud y assisteront pour représenter RLB.</p> <p>Denis Fournier mentionne qu'il aimerait s'impliquer dans ce projet.</p>	
H) ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EVEE)	Anaïs Renaud informe le conseil que VLB ne semble pas outillée pour effectuer un contrôle efficace des plantes envahissantes sur son territoire. Le service de la gestion du territoire serait probablement intéressé à faire un partenariat avec RLB.	

Items	Description	Décision
SECTION C : SUIVI		
	<p>La mission de RLB limite le champ d'action de l'organisme aux plantes envahissantes sur les bandes riveraines. Dans cette mesure, une proposition de projet pourra être déposée. Le projet devrait comprendre les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une caractérisation des EVEC (terrestres) sur les bandes riveraines du lac Brome et une cartographie de leur localisation. -La stratégie bâtie selon les besoins de la Ville (espèces visées, méthodes de contrôles, budget, responsabilité des travaux, implication des citoyens) -Une formation aux employés municipaux -La création d'un dépliant de sensibilisation et d'explication des mesures de contrôle -La diffusion d'information afin que les riverains apprennent à reconnaître les plantes envahissantes et les signalent (site web, Facebook...). 	
I) CELLULAIRE DE L'ÉTUDIANTE	<p>Laurence Plante-Peloquin utilise son cellulaire personnel pour communiquer avec la coordonnatrice et avec les clients. Anaïs Renaud indique qu'il est parfois difficile de rejoindre Laurence Plante-Peloquin puisqu'elle a un forfait minimal et elle demande s'il est possible de la dédommager afin qu'elle augmente son forfait.</p> <p>RLB payera la différence entre le coût de son forfait actuel et le coût d'un forfait illimité. Il est entendu qu'avant approbation, Laurence Plante-Peloquin devra fournir un relevé de compte pour démontrer le coût de son forfait actuel et aussi fournir une soumission pour l'ajout d'un forfait illimité.</p>	
12. VARIA		
<ul style="list-style-type: none"> • RENCONTRE DES COMITÉS DU BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA 	<p>Le 7 juin 2018, l'OBV-Yamaska organisait sa rencontre annuelle des comités locaux du bassin versant de la Yamaska. Hélène Drouin et Pierre Fortier étaient présents dès le souper, alors que Pierre Beaudoin s'est joint à la réunion pour les échanges. L'objectif était de permettre aux comités de faire connaître leurs projets 2017-2018 et d'échanger sur les obstacles à la réalisation des projets. Les échanges devaient permettre aux comités d'échanger des idées et des pistes de solutions.</p> <p>Anaïs Renaud enverra la liste des projets mentionnés lorsqu'elle sera publiée par l'OBV-Yamaska.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • VISITE À OTTAWA LE 31 MAI 	<p>Francine Duclos-Beaudoin et Pierre Beaudoin se sont rendus à Ottawa le 31 mai 2018 dans le cadre de la Journée du comté afin de prendre connaissance des avantages des programmes fédéraux pour en faire profiter les citoyens de Brome-Missisquoi. Nos deux ambassadeurs étaient satisfaits des rencontres faites avec le député fédéral, ses adjointes et les élus des différentes municipalités de notre bassin versant. Malheureusement, il n'y a pas eu d'information au sujet des programmes environnementaux.</p>	
SECTION E : FERMETURE		
1. Prochaine réunion	Le 25 août 2018 de 9h00 à 12h00 au bureau de RLB.	
2. Levée de la réunion	Anaïs Renaud déclare la réunion levée à 11 h 45.	